



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE DU 13 décembre À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Gervais, parent
Madame Geneviève Houle, parent
Monsieur Germain Pitre, parent et représentant au comité de parents
Madame Emmanuelle Chrétien, représentante du personnel enseignant
Madame Mélanie Jalbert, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Pronovost, représentante personnel de soutien
Madame Mélissa St-Onge, technicienne service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Madame Marie-Claude Bouchard, responsable à la vie culturelle et communautaire
Monsieur Pierre-Luc Moisan, direction
Madame Josée Lehoux, direction adjointe

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Anne-Marie Giard, parent
Monsieur Hugo Desrosiers, parent substitut
Madame Mireille Leclerc, parent substitut

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Ouverture de l'assemblée à 19 h 04 et vérification du quorum.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-12

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021

Il est proposé par madame Emmanuelle Chrétien et résolu :

QUE le procès-verbal du 12 octobre 2021 soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-13

1.3 Suivi au procès-verbal du 12 octobre 2021 et signature du registre

Aucun suivi. Signature du registre.

2. ÉLECTION : REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Germain Pitre propose la candidature de madame Marie-Claude Bouchard, responsable à la vie culturelle et communautaire au sein de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Madame Bouchard se présente et explique ses fonctions aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE madame Marie-Claude Bouchard siège au conseil en tant que membre représentant de la communauté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-14

3. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

3.1 Campagne de financement 2021-2022 – Panier de légumes

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe que nous avons amassé un montant total de 2822,00 \$. Un paiement 2175,00\$ pour la facture des paniers de légumes et un paiement de 177,78 \$ pour l'abonnement Classcraft de la classe de 3^e année font en sorte que nous disposons d'une balance de 469,22 \$ pour la réalisation de projets futurs pour les élèves de la 3^e et de la 6^e année.

3.2 Formation obligatoire pour tous les membres du CÉ

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe que nous avons 4 nouvelles capsules vidéo à visionner. Le lien a été envoyé aux membres par un précédent courriel de la direction. On peut aussi accéder aux capsules en allant sur le site « Conseil d'établissement – gouvernement du Québec ». [Conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://conseils.d'etablissement.gouv.qc.ca)

3.3 Allocations et différentes mesures

Monsieur Pierre-Luc Moisan nous explique les différentes allocations et mesures versées à l'école dans le but de comprendre le tableau des activités éducatives au point 4.2., car plusieurs activités seront payées avec ces sommes.

4. POINTS DE DÉCISION

4.1 Rapport annuel 2020-2021 de l'école George-Étienne-Cartier

Présentation du rapport par monsieur Pierre-Luc Moisan. Ce rapport sera déposé sur le site de l'école.

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE le rapport annuel 2020-2021 soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-15

4.2 Activités et sorties scolaires

Madame Julie Pronovost présente les tableaux des activités éducatives par cycle.

Il est proposé par madame Mélanie Jalbert et résolu :
QUE la programmation des sorties éducatives 2021-2022 soit approuvée.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ # 21-22-16

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

6. POINTS D'ÉCHANGE

6.1 Table de concertation Saint-Antoine

Monsieur Germain Pitre parle d'une première rencontre en février 2022 qui va réunir la majorité des organismes communautaires et culturels (bibliothèque, FADOQ, jardins communautaires, l'école, etc.). Il aimerait qu'un membre de la direction de l'école puisse assister à ces rencontres (2 à 3 par année) afin d'arrimer la structure de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de possiblement réaliser des projets communs au bénéfice de tous (créer un jardin avec les élèves, exposition d'œuvres des élèves à la maison de la culture, aller à la bibliothèque municipale).

6.2 Liens : Parents-école

Point déjà discuté.

6.3 Création d'un OPP; lancement de l'initiative (parents volontaires)

Monsieur Germain Pitre mentionne que madame Anne-Marie Giard (absente à la rencontre d'aujourd'hui) a manifesté son intérêt pour initier la création d'un OPP. Ce comité pourrait aider entre autres aux campagnes de financement et assister les enseignantes dans leurs démarches.

Monsieur Pierre-Luc Moisan suggère aux parents membres du CÉ de faire circuler l'information auprès des parents dès maintenant afin que ceux qui le désirent puissent se manifester en septembre lors de l'assemblée générale des parents. La présidente doit ajouter un point à l'ordre du jour concernant la création de l'OPP. Elle peut expliquer en quoi consiste l'OPP et quelles sont les fonctions. Les parents qui assistent à l'assemblée approuvent ou non cette décision et ceux qui le désirent soumettent leur candidature.

Madame Julie Pronovost ajoute que cette information sera dans l'Info-parents de la rentrée en septembre. Elle propose d'aller consulter le site du CSSP qui explique ce qu'est un OPP.

Lien : <https://cssp.gouv.qc.ca/gouvernance-scolaire/organisme-de-participation-des-parents-opp/>

6.4 Correspondance

Aucune correspondance.

6.5 Parole à la représentante du Comité de parents

Aucun sujet à traiter.

6.6 Parole à la technicienne du service de garde

Madame Mélissa St-Onge informe les membres du CÉ que l'équipe du service de garde a eu la formation de Ribambelle. Cette formation fut très appréciée par le personnel. Elle résume les coûts du service de garde selon les services offerts (régulier ou bonifié). Pour l'école Georges-Étienne-Cartier, nous offrons le service bonifié au coût du service régulier vu le nombre d'élèves inscrits. Pour cette raison, nous n'acheminons pas le sondage aux parents.

Madame Geneviève Houle demande s'il y a une possibilité d'utiliser l'application « HopHop » qui informe le service de garde de l'heure à laquelle le parent vient chercher ses enfants. Cela permet aux enfants de se préparer afin d'être prêts à l'arrivée des parents. Le but est de faire sauver du temps à tout le monde et cela permet de dégager le débarcadère plus rapidement. Il faut voir comment cette gestion peut être faite sans engager du personnel supplémentaire. Monsieur Pierre-Luc Moisan et madame Josée Lehoux vont vérifier si cela peut être utile et réalisable à l'école.

6.7 La vie à l'école

Madame Julie Pronovost demande si les parents ont des commentaires sur les photos scolaires de cette année. On nomme que les photos de groupe sont médiocres. La prise de photo individuelle laisse à désirer et les fonds offerts sont non appropriés. Aucune photo du personnel n'a été remise. Pas de ristourne sur les recettes.

Madame Mélanie Jalbert parle des activités qui sont à l'horaire pour souligner Noël. Des prix seront remis lors de cette journée.

Madame Julie Pronovost parle de la vaccination à venir des élèves. Elle informe aussi les parents qu'ils vont recevoir une trousse de dépistage par enfant. Elle termine en annonçant la reprise de la Caisse scolaire en janvier 2022. Un communiqué sera envoyé aux parents à cet effet. Bien sûr la participation des élèves demeure à la discrétion des parents.

Madame Emmanuelle Chrétien parle de la correspondance de ses élèves avec des élèves de la Belgique. Belle réussite et grande participation.

7. REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Marie-Claude Bouchard nous mentionne qu'elle dispose d'un montant alloué par le ministère de la Culture et qu'elle aimerait offrir aux élèves de l'école un atelier de boulangerie artisanal. La municipalité dispose d'un four à pain à la maison de la culture qui pourrait servir à ce projet. Elle va nous revenir à ce sujet dans une prochaine rencontre.

Aussi, il y aura une inauguration de sculpture au printemps qui représente tous les artisans de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Les enfants seront invités à y assister. Madame Bouchard parle aussi d'une collaboration

possible entre monsieur Bujold et des élèves de l'école pour réaliser un projet. Elle termine en parlant de la programmation des activités en ce temps des Fêtes.

8. Autres sujets

Aucun.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Pronovost propose la levée de l'assemblée à 21 h 35.

Monsieur Pierre-Luc Moisan
Direction

Madame Mélanie Gervais
Présidente du CÉ